

Carrère d'Encausse : «L'Académie rentre dans l'ère numérique»

La 8e et la 9e édition de son dictionnaire sont mises en ligne. Une réponse à la passion des Français pour la langue et son histoire, se félicite son secrétaire perpétuel.

Le Figaro · 8 febr. 2019 · Claire Conruyt et Alice Develey cconruyt@lefigaro.fr adeveley@lefigaro.fr

L'Académie française a présenté hier le nouveau portail numérique de son Dictionnaire. Un événement pour les amoureux de la langue. Son secrétaire perpétuel explique l'enjeu de cette mise à jour, dans l'attente de la publication de la 9e édition du Dictionnaire prévue fin 2020. LE FIGARO. – Pourquoi lancer un portail numérique de votre Dictionnaire ? Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE. – L'Académie doit entrer dans le XXIe siècle, donc dans l'ère numérique. Cette plateforme permet au public d'avoir accès gratuitement à nos dictionnaires. Notre objectif est de montrer que la langue française appartient à tous ceux qui s'y intéressent. Elle est, certes, bien construite mais un peu compliquée dans sa grammaire, dans ses nuances. La tendance générale pousse à considérer que ce qui est compliqué est à évacuer : les conjugaisons, les exceptions. C'est sur ce point que nous, nous avons fait un effort. Vous cliquez et tout ce qui est compliqué vous est expliqué.



En quoi diffère-t-il du Petit Robert ou du Larousse ? En général, les dictionnaires commerciaux évacuent des mots et en adoptent aussitôt d'autres, souvent en nombre égal. Quant aux corrections qu'ils apportent d'année en année, elles ne rendent pas suffisamment compte de la continuité des évolutions de la langue. Nous offrons la possibilité de voir comment la langue a évolué depuis que l'Académie a commencé à travailler sur son dictionnaire, c'est-à-dire en 1635. Nous sommes la seule institution qui donne cette vision d'une longue durée.

Votre dictionnaire est-il prescripteur ? L'Académie n'a pas envie de jouer les gendarmes. On ne dit pas aux gens : « Ce n'est pas bien. » Avec ce site, nous souhaitons mener une conversation avec les internautes sur la façon dont il est préférable d'employer la langue. Le rôle de l'Académie est d'accompagner l'usage, c'est-à-dire ce que M. ou Mme Toutle-Monde prononce dans la vie de tous les jours, tout en s'assurant que les mauvais usages ne s'instaurent pas.

Qu'apportent les académiciens à la rédaction d'un dictionnaire ? Nous n'avons pas de spécialistes à l'Académie française. Nous ne sommes pas des techniciens. Quand un académicien rédige un exemple pour illustrer une définition, il le fabrique. Ce n'est pas le cas d'un dictionnaire commercial qui a recours à la citation. Nous avons l'avantage d'avoir à nos côtés les quatre autres académies, que nous avons l'habitude de solliciter. La coopération interacadémique entre spécialistes est très facile.

Comment étudiez-vous un mot avant de l'intégrer à votre dictionnaire ? Nous mettons à l'épreuve du temps les termes nouveaux. Ceux qui sont à la mode demandent un délai. D'autant plus que l'existence des réseaux sociaux modifie complètement l'usage de la langue. Nous savons très bien à quel point ces plateformes sont des véhicules des mots et combien elles sont fatales à certains d'entre eux. Parce que les mots circulent beaucoup, ils disparaissent encore plus vite. Notre souci est de préserver les mots. Quand bien même un terme n'aurait que quelques attestations, dans un écrit du XVIIe siècle, il doit pouvoir être consulté dans nos colonnes.

C'est pourquoi la 9e édition du Dictionnaire promet d'être plus riche que la précédente... Oui, d'autant plus que lors de la rédaction de la 8e édition, les académiciens ont eu le souci d'être économes et ont donc évacué beaucoup de mots que nous avons retrouvés depuis. Cela explique que la 9e édition contiendra près de 60 000 mots, soit quasiment le double de la précédente édition. Le dictionnaire se fait à deux niveaux : d'abord par la commission du dictionnaire, qui compte douze académiciens, siégeant à part le jeudi matin ; ensuite, par tous les académiciens réunis en séance plénière le jeudi après-midi.

Il existe des mots tombés en désuétude ou proscrits. Comment l'Académie s'adapte-t-elle ? Comme l'édition d'un dictionnaire prend beaucoup de temps ; nous recourons à des addenda. Le premier tome de la 9e édition du dictionnaire a été publié en 1992. Si on estime que des mots ont été oubliés ou introduits à tort, on peut aujourd'hui y revenir. Ces ajouts seront intégrés suivant l'ordre alphabétique sur notre portail numérique.

Avez-vous accepté davantage de mots empruntés à l'anglais ? Nous avons la chance d'avoir Michael Edwards, un poète anglais et spécialiste de la littérature anglaise et française. Il nous confirme qu'il y a des mots anglais eux-mêmes empruntés du français. Toutefois, il faut être prudent. Un grand défaut actuel qu'ont les Français est qu'ils importent des mots et des formes verbales, sans que cela soit utile. Voilà un exemple qui me fascine : « Nous sommes en capacité de le faire. » Dans la langue française, il existe les formules « Nous sommes capables de le faire » et « Nous avons la capacité de le faire ».

Est-ce de la paresse intellectuelle ? Cela relève d'un certain snobisme ou d'un effet de mode. Il y a une langue de communication, une série de petites formules calquées sur l'anglais. Cela donne les anglicismes qui détruisent la langue. Le fait est que les notions liées au développement scientifique et technique sont désignées en anglais. Il faut donc essayer de trouver des équivalents. Quand l'ordinateur est apparu, il a fallu trouver un mot autre que computer. C'est ce sur quoi les commissions de terminologie travaillent avec l'Académie. Cette dernière se préoccupe ensuite d'évaluer dans quelle mesure les termes nouveaux correspondent au génie français.

L'Académie française est attendue sur la féminisation des titres et des fonctions. Qu'en est-il ? Il y a des choses qui entrent dans l'usage, en l'occurrence, « Madame la ministre ». « La ministre », n'est pas gênant. En revanche, « écrivaine », c'est mon sentiment personnel, est très laid. La position générale de l'Académie est celle-ci : la fonction n'est pas attachée à la personne. On n'est ni ministre ni maire, toute sa vie. Le statut est donc variable. Mais, et tant que ça ne choque pas l'oreille, il faut courtoisement accepter les désirs de la personne qui occupe la fonction. Il y a deux ans, j'ai déjeuné avec Mme Hidalgo et ai été reçue la semaine suivante à Lille par Martine Aubry. La première se faisait appeler « Madame

la maire ». J'ai donc demandé à la seconde : « Comment dois-je vous appeler ? » Elle m'a dit : « Je suis Madame le maire. Vous comprenez, puisque l'on me dit "madame", tout le monde sait que je ne suis pas un monsieur. » Je n'ai pas osé lui dire que c'était exactement ce que je pensais.

« L'écriture inclusive est un parti pris idéologique, qui rend la lecture extrêmement difficile. C'est gênant à l'oeil et illogique. Essayez donc de lire un texte à l'oral ! C'est impossible inesthétique» et HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE

Vous aviez aussi pris position sur l'écriture inclusive. L'écriture inclusive est un parti pris idéologique, qui rend la lecture extrêmement difficile. C'est gênant à l'oeil et illogique. Essayez donc de lire un texte à l'oral ! C'est impossible et inesthétique.

Pensez-vous que la langue française soit en péril ? Non, je suis très optimiste ! Nous constatons l'intérêt des gens pour la rubrique « Dire, ne pas dire », animée par Yves Pouliquen. Il y a un divorce entre une fraction des élites qui veut modifier l'écriture et le reste de la société qui reste attaché à la langue qui est son patrimoine. Notre dictionnaire souhaite le préserver.